Université de Montréal

École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement

Bourse Michel Labonté de mobilité étudiante en urbanisme

M. Michel Labonté a occupé différents postes de haute direction, notamment à titre de chef de la direction financière, d'abord auprès d'Hydro-Québec, puis à la Banque Nationale du Canada. Il a également été administrateur au sein de plusieurs sociétés, notamment pour la Banque Laurentienne du Canada et Otéra Capital inc. Il détient un baccalauréat en architecture de l'Université McGill ainsi qu'une maîtrise en urbanisme de l'Université de Montréal.

Cette bourse s'adresse aux étudiant(-e) inscrit(-e) à temps plein ou réputé(-e) temps plein au programme de maîtrise en urbanisme et qui souhaitent effectuer un court séjour d'études dans une autre province canadienne ou dans un autre pays, et ce, afin de parfaire leur formation par des activités scientifiques (conférence, colloque, etc.) ou de la recherche-terrain dans le cadre de leur mémoire de maîtrise ou leur travail dirigé.

Montant de la bourse : 5 000$

Critères d'admissibilité :

- Présenter un excellent dossier universitaire ;
- Être inscrit(e) à temps plein ou réputé(e) temps plein à la maîtrise en urbanisme à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal ;
- Démontrer un besoin financier.

Comité d'attribution :

- La direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ou une personne représentante ;
- Un(-e) professeur(-e) de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ;
- Un(-e) professionnel(-le) en urbanisme, diplômé(-e) de l'Université de Montréal.

Calendrier :

- Réception des candidatures entre le 1er et 31 mars à l'adresse suivante : bourses-urbapa@umontreal.ca
  Inscrire en objet : **Bourse Michel Labonté de mobilité**

Votre dossier de candidature doit inclure les documents suivants :

- Dernier relevé de note (officiel ou non officiel) ;
- Lettre de candidature (présentation du projet) ;
- Fournir les informations demandées au SVÉ (besoin financier).

- Annonce de la personne lauréate : Avril
- Reconnaissance lors de l'EFFA : Mai